

L'aide à l'obtention du BAFA / BAFD

Année 2026



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

L'aide à l'obtention du BAFA / BAFD

Le Département propose une aide financière aux jeunes qui s'engagent dans un parcours de formation BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur).

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes finistériens âgés de 16 à 28 ans ayant leur résidence fiscale principale dans le Finistère.

Quels sont les critères d'attribution ?

- Avoir une bourse de l'Éducation nationale ou être soi-même non imposable ou dépendre d'un foyer fiscal non imposable ;
- Avoir terminé la formation dans son intégralité : à l'issue de la session d'approfondissement pour un BAFA ou à l'issue du second stage pratique pour un BAFD.

Quel est le montant de la bourse ?

- Pour le BAFA, l'aide départementale s'élève à 200 € par stagiaire en voie d'obtenir le diplôme ;
- Pour le BAFD, l'aide départementale s'élève à 300 € par stagiaire en voie d'obtenir le diplôme.

Comment en bénéficier ?

Le formulaire peut être rempli directement sur le portail des aides du Département :

[Portail e-démarches du Conseil départemental du Finistère](#)

Renseignements auprès des services du Département :

Département du Finistère, Direction de l'éducation,
service vie des collèges et jeunesse

32, boulevard Duplex 29196 Quimper cedex
mission.jeunesse@finistere.fr


Plus d'infos

